

Dossier de Presse

Projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine

Pays de Verdun



« Forêt et Histoire »



SOMMAIRE

Communiqué de presse

P3

Un projet du Gouvernement

P5

Une candidature du Pays de Verdun

P6

L'avis des spécialistes

P9

Contacts

P10



Communiqué de Presse

Projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine

Un Label Vert pour la Zone Rouge

La création d'un Parc National englobant le Champ de Bataille de Verdun est à l'étude. L'occasion pour Verdun de conforter sa vocation historique en renforçant la préservation des sites de combat au bénéfice des générations futures. Réponse de l'Etat début 2010.

Verdun est mondialement connue pour la bataille qui a profondément marqué son territoire et ses habitants. Pourtant Verdun, et son Pays, ont bien d'autres attraits. La Zone Rouge sanctuarisée par les combats abrite aujourd'hui une grande forêt verdoyante où se sont développées différentes espèces remarquables qui ont su s'adapter à ce milieu particulier.

L'idée d'un Parc National autour de Verdun n'a dès lors rien de surprenant. Et, labelliser la forêt verdunoise au même niveau que le Massif des Ecrins, de la Vanoise ou encore de la Baie de Port-Cros, pourrait devenir réalité dès la fin 2010. Si, dans nos régions, la Forêt Feuillue de Plaine constitue un environnement relativement répandu, à l'échelle de la planète, elle forme un milieu écologique rare qui mérite, par conséquent, d'être préservé.

Les Parcs Nationaux, créés en France officiellement à partir de 1960, prennent aujourd'hui de nouvelles orientations suite au Grenelle de l'Environnement. En plus de leur vocation première de protection du patrimoine naturel, ils deviennent de véritables outils de sauvegarde du patrimoine culturel et des paysages. Dans ce cadre, le secteur de Verdun ne manque pas d'atouts à l'appui de sa candidature.

Pourquoi Verdun ?

Le patrimoine historique, mémoriel et culturel de la Zone Rouge n'est plus à présenter. La dimension écologique du site mérite en revanche que l'on s'y attarde. Outre une très belle forêt implantée sur un site interdit à toute activité agricole et toute occupation humaine au lendemain des combats, les vestiges militaires offrent ici des habitats privilégiés pour plusieurs espèces protégées. Une grande diversité de chauves-souris, notamment, ont élu domicile dans les forts et les amphibiens ont investi les mares formées par les trous d'obus. A ce titre, les « sonneurs à ventre jaune » constituent, sur les hauts lieux de la Bataille, l'une des plus importantes colonies de cette espèce recensée en Europe. Un lien très fort s'est ainsi noué entre histoire et nature, au fil des ans, et permet au secteur de Verdun de présenter une candidature unique et originale, mettant en valeur des écosystèmes méconnus.

La reconnaissance de ce patrimoine naturel, presque 100 ans après le bouleversement de 1916, serait un événement majeur pour notre territoire. Jean-Pierre Husson, Professeur de Géographie, estime que « le projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine s'inscrit dans une de nos pages d'histoire les plus mémorables et mémorales. ». Décrocher un label vert pour la zone rouge constituerait une opportunité de développement de première importance pour le Pays de Verdun, espérons que le Gouvernement sera sensible à ces arguments et souhaitera y transposer les objectifs du Grenelle.

Déclaration

Projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine

Monsieur le Premier Ministre en visite officielle

Déjà, la semaine précédente, le vent portait la nouvelle du déplacement du Premier Ministre entre Champagne et Bourgogne. Lundi 27 juillet, c'était officiel, la création du 11ème Parc National se fera entre Haute Marne et Côte d'Or. La décision a été avancée de quelques semaines (elle aurait dû intervenir au mois de septembre) et a pris de court les Meusiens investis dans le projet.

Cependant, la candidature du Pays de Verdun auprès du Ministère de l'Ecologie a permis de mettre en lumière les richesses de notre département qui reste candidat à l'obtention d'un label vert pour la zone rouge. Ainsi que l'a déclaré le Premier Ministre M. François Fillon *«les acteurs du site de Verdun se sont très fortement mobilisés, mais il leur reste encore des questions très complexes à gérer avec l'appui du Secrétaire d'Etat à l'Ecologie»*.

Les compléments de dossier sont attendus pour la fin de l'année, le territoire reste mobilisé sur le projet.



Un projet du Gouvernement

2007 • Grenelle de l'Environnement : décision de créer un parc national de forêt feuillue de plaine

2009 • Consultations locales

2010 • Création du GIP chargé de mener les études

• Elaboration de l'avant projet de parc national de forêt feuillue de plaine : consultations locales, définition des zonages et rédaction de la charte

2012 • Création du parc

2016 • Centenaire de la Bataille de Verdun

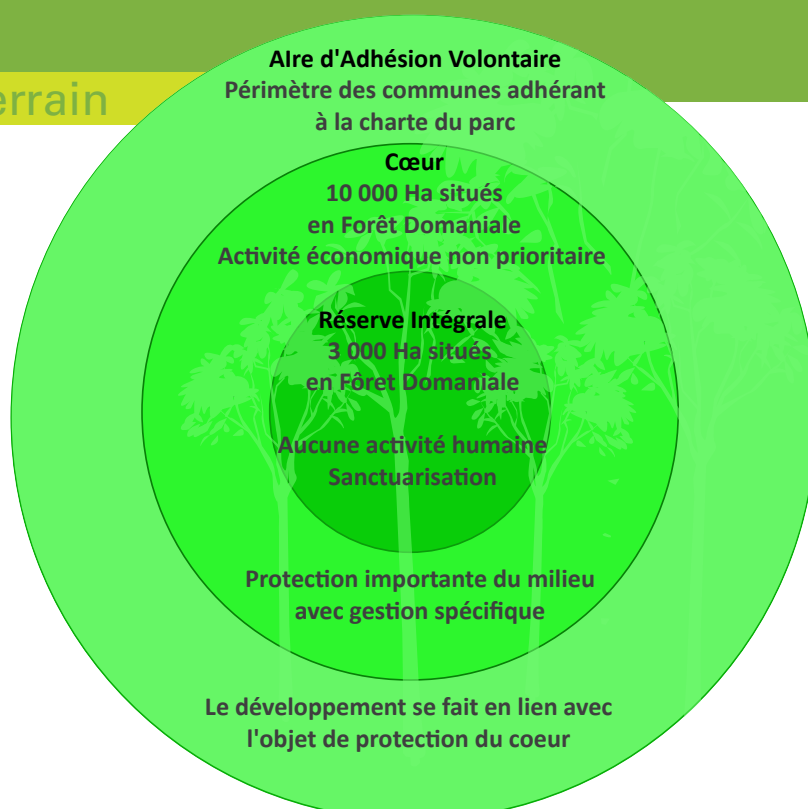
Qu'est ce qu'un Parc National ?

Extraits de l'arrêté du 23 février 2007

« La création d'un parc national vise à protéger un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, dont la composition est déterminée en partie par certaines activités humaines respectueuses des espaces naturels qui concourent au caractère du parc (...) »

« L'Etat promet une protection intégrée exemplaire ainsi qu'une gestion partenariale à partir d'un projet de territoire afin de garantir une évolution naturelle, économique et sociale compatible avec le caractère du parc. »

Concrètement sur le terrain





Une candidature du Pays de Verdun Un territoire exceptionnel, ...

La Première Guerre Mondiale, symbolisée par la Bataille de Verdun, a fortement marqué les mémoires à toutes les échelles. Les hommes ont décidé de « sanctuariser » ce lieu notamment en laissant place à la forêt. Ils ont aussi érigé de nombreux monuments majeurs, aujourd'hui classés, et ont travaillé sur le paysage afin de mettre en valeur le souvenir de la vie passée et des combats.

pour une candidature unique

Un patrimoine naturel riche

Un très haut potentiel de biodiversité

Enjeux faunistiques très importants pour les mammifères :

- 19 espèces de Chiroptères (réseau exceptionnel de gîtes issus des vestiges de la 1ère guerre mondiale)
- Populations d'amphibiens formant un site majeur, notamment pour le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (> 5000 individus) et le Triton crêté *Triturus cristatus* ; 16 autres espèces d'amphibiens et de reptiles complètent un cortège très diversifié.
- Intérêt avifaunistique évident, outre la population habituelle des espèces forestières, avec la présence de plusieurs espèces des plus remarquables : Gobemouche à collier *Ficedulla albicollis* (limite d'aire de répartition), Grue cendrée *Grus grus* nicheuse (sans doute l'un des derniers sites en France), plusieurs espèces de rapaces comme Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Milan noir *Milvus migrans*, Milan royal *Milvus milvus*, Busard Saint Martin *Circus cyaneus*...





Un lien fort entre nature et histoire

Des paysages remarquables pour des écosystèmes spécifiques

*« La Terre est comme notre peau, condamnée à conserver la trace des blessures anciennes »
- Fernand BRAUDEL -*

La Zone de Verdun est un espace de reconquête par la forêt d'un territoire dévasté par la Première Guerre Mondiale. Cette démarche s'est amorcée il y a près d'un siècle. On constate une évolution unique du paysage liée à l'histoire.

On passe :

- **d'un paysage rural notamment boisé** (avant guerre=1er temps) : « le sylvofaciès »
- **à un paysage dévasté** (guerre=2ème temps) soit « le polémofaciès »
- **puis immédiat après guerre** (3ème temps) : « le polémofaciès abandonné »
- **enfin à un paysage apaisé de forêts, un paysage cicatrisé** (4ème temps) : « le polémofaciès civil aménagé »

La zone de Verdun comporte des paysages uniques non-ordinaires : **les polémo-paysages** (paysages hérités des conflits).

De plus, les sites historiques offrent des biotopes spécifiques constituant des micro-écosystèmes uniques : patrimoine fortifié et présence chiroptérologique, marres d'eau dans les cratères formés par les bombardements et présence amphibienne, ...

Un laboratoire d'expérimentation unique

Des réponses sur l'évolution des écosystèmes et sur l'adaptation des différentes espèces

Nous avons la possibilité de produire une nouvelle génération de Parc qui valorise de manière optimale le patrimoine naturel, culturel et paysager. L'expérience et la méthodologie acquises seront partagées avec d'autres territoires marqués par des conflits.

Les changements climatiques, qui risquent de bouleverser notre planète à moyen terme, vont certainement entraîner une modification de la biogéographie mondiale. Cela entraînera des modifications des aires de répartition de certaines espèces (évolution vers le Nord des espèces méditerranéennes par exemple)



Une évolution de l'identité du territoire

Un événement marquant pour l'avenir du territoire

Depuis la Bataille de Verdun, l'aménagement de la zone s'est articulé autour de la mémoire et du pèlerinage. La création d'un Parc National, coïncidant avec le centenaire de 1914 marquera la symbolique forte de l'entrée de notre territoire dans le temps de l'histoire et de la conciliation de l'activité humaine avec le respect de l'environnement.

Une motivation partagée

Un projet d'envergure qui fait l'unanimité

Les Présidents des 11 Communautés de Communes du Nord Meusien constituant «le Pays de Verdun» se sont associés pour déposer une candidature commune très favorable à l'accueil du parc national sur le territoire. Le projet de création d'un Parc National sur le territoire du Pays de Verdun a généré une dynamique de rencontres et de débats autour du devenir de notre territoire en s'inscrivant en parfaite complémentarité avec les objectifs de la Charte de Pays.



L'avis des spécialistes

« Le projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine s'inscrit dans une de nos pages d'histoire les plus mémorables et mémorables. Ce choix devrait conforter et amplifier la place et le respect à apporter aux polémopaysages (paysages de guerre) qui, au fil du temps, sont devenus des symboles de paix, de rapprochement, de tolérance. Le retour à un fonctionnement plein, pérenne et de qualité des écosystèmes identitaires et des habitats est un signe de paix définitivement retrouvée, de maturité acquise par le territoire, et forme une sorte de ressaut pour conserver et faire vivre dans notre temps le cycle complexe, non linéaire et heurté des sylvosystèmes. »

Jean-Pierre HUSSON, Géographe,
Professeur des Universités à Nancy 2

*« Verdun reste un champ d'investigations pour les botanistes et autres naturalistes. La spécificité « plantes obsidionales » pourrait être un centre d'intérêt pour le futur Parc National, et également un sujet d'étude original mettant en relation le déroulement des opérations et la flore existante. D'autres plantes polémochores découvertes récemment dans la région de Baccarat – Raon-l'Étape telles que la glycérie striée (*Glyceria striata*) et le scirpe vert noirâtre (*Scirpus atrovirens*), plantes américaines, pourraient être trouvées lors du travail sur l'Atlas des Plantes de Lorraine entrepris par FLORAINE, Association des Botanistes Lorrains.»*

François VERNIER, Botaniste
Président de FLORAINE, Association des Botanistes Lorrains

[Pour plus d'informations]

Pays de Verdun
11 Rue Président Poincaré
BP80719
55107 Verdun Cedex
Tél. 03.29.83.44.01
jptramontin@ville-verdun.fr

Espace presse sur :
<http://parcnational-verdun.eklablog.fr/>

Crédits photos :
DIREN Lorraine, Jean-Jacques WEIMERSKIRCH, Nicolas HELITAS,
Louis VAGNERON, OT du Pays Verdunois,.

